

Effets de la Covid-19 sur les entreprises du secteur informel agricole au Sénégal

Sidia Diaouma Badiane*, Amadou Tandjigora**,
Thierno Bachir Sy***, Adjani Nourou-Dine Yessoufou****,
et Mamoudou Dème*****

Résumé

Cet article porte sur l'effet de la crise de la Covid-19 sur les entreprises informelles du secteur agricole sénégalais. La démarche retenue combine une revue de la littérature et des analyses descriptives avec comme support les données de l'enquête du « Suivi de l'impact de la Covid-19 sur les unités du secteur informel 2020 », de l'Agence nationale de la statistique et de la démographie (ANSD). Les résultats de l'analyse ont permis de renseigner les principaux canaux par lesquels la pandémie a affecté les UPI. Il en ressort que les restrictions liées à la pandémie sont principalement la cause de la fermeture définitive ou temporaire des unités. S'y ajoutent les difficultés d'approvisionnement en matières premières et celles liées à l'écoulement des produits. Cela affecte négativement le chiffre d'affaires de ces entrepreneurs. Cette situation se traduit par une baisse de la production d'au moins 25 pour cent pour 95,1 pour cent des répondants. Par conséquent, la variation à la baisse du personnel, exclusivement des hommes, est notée pour 10 pour cent des UPI. Elle se manifeste en partie par l'adoption de stratégies d'adaptation pour faire face aux effets de la crise. Dans ce sillage, la diversification des produits a constitué pour 46,5 pour cent des unités une approche salutaire.

Mots-clés : secteur informel agricole, UPI, covid-19, stratégie d'adaptation, Sénégal

* Département de géographie, Université Cheikh Anta Diop, Dakar, Sénégal.
Email : sidia.badiane@ucad.edu.sn

** Faculté de sciences économiques et de gestion, Université Cheikh Anta Diop, Dakar, Sénégal. Email : amadou.tandjigora@yahoo.fr

*** Laboratoire de Biogéographie, Faculté des lettres et sciences humaines, Université Cheikh Anta Diop, Dakar, Sénégal. Email : bounebaz1@gmail.com

**** École nationale de la statistique et de l'analyse économique, Dakar, Sénégal.
Email : yessoufounouroudine@yahoo.fr

***** Laboratoire de biogéographie, Faculté des lettres et sciences humaines, Université Cheikh Anta Diop, Dakar, Sénégal. Email : mamoudeldeme4@gmail.com

Abstract

This article focuses on the effect of the COVID-19 crisis on informal enterprises in the Senegalese agricultural sector. The methodological approach adopted combines a documentary review and descriptive analyzes with the support of data from the survey on “Monitoring of the impact of COVID-19 on informal sector units 2020”, from the National Agency for Statistics and Demography (ANSD). The results of the analysis made it possible to inform the main channels through which the pandemic affected the IPU. It appears that the restrictions linked to the pandemic are mainly the cause of the permanent or temporary closure of the units. Added to this are the difficulties in the supply of raw materials and the sale of products. This negatively affects the turnover of these entrepreneurs. This situation translates into a drop in production of at least 25 per cent for 95.1 per cent of respondents. Consequently, the downward variation of personnel, exclusively men, is noted for 10 per cent of the IPU. It manifests itself in part through the adoption of coping strategies to cope with the effects of the crisis. In this wake, product diversification was a healthy approach for 46.5 per cent of units.

Keywords: Informal agricultural sector, IPU, covid-19, coping strategy, Senegal

Introduction

L'économie des pays en développement est portée en grande partie par le secteur informel, tant du côté de la production que de l'emploi. Il existe en effet dans la littérature une pléthore de définitions du secteur informel. Néanmoins, les approches descriptives mettent le curseur sur la taille des entreprises, le rapport entre employés et travailleurs, le niveau de la technologie utilisée, le degré d'intégration de la fiscalité, le mode de financement, etc., pour analyser ce secteur d'activité (Barthélemy 1998).

Le Sénégal se caractérise par une économie fortement informelle qui offre 90 pour cent des emplois (Sène 2021), mais aussi par un secteur agricole employant plus de 60 pour cent de la population active (Tandjigora & Sy 2021). En outre, l'Agence nationale de la statistique et de la démographie (ANSD) estime à 940 323 le nombre d'individus ayant une activité principale dans les unités de production du secteur agricole¹. Ces dernières, pour la plupart informelles, sont dans des conditions assez précaires.

À cela s'ajoute une situation financière peu favorable qui se traduit par un faible accès aux crédits bancaires pour financer le lancement ou le développement des unités de production du secteur informel, notamment les agricoles. À ce titre, les banques commerciales ne financent qu'à hauteur de 5,2 pour cent les entreprises du secteur informel, selon le rapport 2020

de l'Organisation internationale du travail (OIT) sur le diagnostic de l'économie informelle au Sénégal. Cette conjoncture semble minimiser les capacités de ces entreprises face aux crises plus ou moins fréquentes (crise économique, changement climatique, crise sanitaire, etc.). Dans ce sillage, il est opportun de s'interroger sur les effets induits par la pandémie de Covid-19 sur les entreprises informelles du secteur agricole au Sénégal.

Du reste, la pandémie de Covid-19 demeure singulière par sa contagiosité virulente et les effets engendrés par les mesures restrictives visant à l'endiguer. En effet, moins de trois mois après son apparition en Chine en décembre 2019, le virus s'est propagé dans la quasi-totalité des régions du monde. Plusieurs auteurs ont étudié l'impact de cette crise sur les économies à différents niveaux et segments, notamment sur les économies informelles. Nimaga (2021) a réalisé une étude qualitative sur la situation des entreprises informelles en période de pandémie de Covid-19 dans le district de Bamako (Mali). Les résultats mettent en exergue un secteur éprouvé à cause de la précarité, de la promiscuité désagréable, du manque d'hygiène et de sécurité au travail. Badiane *et al.* (2022) ont analysé les effets de la Covid-19 sur les maraîchers urbains de la zone des Niayes de Dakar. Pour ces derniers, cet épisode a été assez difficile, en sus des contraintes liées au développement urbain. Néanmoins, des maraîchers ont, de façon individuelle, développé des stratégies d'adaptation durant le confinement, avec le commerce en ligne de produits maraîchers.

En outre, dans leur étude intitulée «Covid-19 et secteur informel de l'alimentaire : cas de la région de Dakar», Diallo et Ndong (2022) ont révélé une baisse de 41,3 pour cent de chiffre d'affaires journalier pour les transformateurs de produits agricoles, en comparaison avec la situation pré-Covid-19.

Le présent article vise à analyser l'effet de la pandémie de Covid-19 sur les entreprises informelles du secteur agricole au Sénégal. Pour ce faire, l'approche méthodologique retenue combine une revue documentaire et des analyses descriptives permettant de retracer les effets économiques et sociaux de la pandémie de Covid-19 sur les unités de production informelles du secteur agricole.

Revue de la littérature

Cette partie comprend tout d'abord un rappel des caractéristiques du travail dans le secteur informel. Ensuite, elle retrace comment la crise de la Covid-19 a affecté les entreprises du secteur informel de manière générale. Elle relève enfin la manière dont les entreprises agricoles, y compris les exploitations familiales, ont été impactées par cette crise sanitaire.

Caractéristiques du travail dans le secteur informel

Pour l'Organisation internationale du travail (2002), le travail dans l'économie informelle se caractérise souvent par des lieux de travail petits ou indéfinis, des conditions de travail dangereuses et malsaines, de faibles niveaux de compétence et de productivité, des revenus faibles ou irréguliers, de longues heures de travail et un manque d'accès à l'information, aux marchés, au financement, à la formation et à la technologie. Les travailleurs de l'économie informelle ne sont pas reconnus, enregistrés ou réglementés ; ils travaillent souvent sans contrat formel et ne sont donc pas protégés par les lois sur le travail et la protection sociale. Les causes profondes de l'informalité comprennent des éléments liés au contexte économique, aux cadres juridiques, réglementaires et politiques, et à certains déterminants au niveau micro, tels qu'un faible niveau d'éducation, la discrimination, la pauvreté et le manque d'accès aux ressources économiques, à la propriété, aux services financiers et autres services aux entreprises, et aux marchés. La forte incidence de l'économie informelle est un défi majeur pour les droits des travailleurs à des conditions décentes de travail, et a un impact négatif sur les entreprises, les recettes publiques, le champ d'action des gouvernements, la solidité des institutions et la concurrence loyale (*ibid.*).

Ce secteur échappe à une certaine réglementation comme la tenue de la comptabilité, la disponibilité d'un NINEA ou d'un registre de commerce. Il compte cependant plus de 90 pour cent des entreprises dans les pays en développement. Au Sénégal, le dernier recensement général des entreprises réalisé en 2017 a révélé que 97 pour cent des entreprises sont informelles. Ces dernières sont composées principalement de très petites entreprises et de petites et moyennes entreprises du secteur non agricole (OIT 2020), ce qui constitue un poids déterminant pour l'économie du pays. Certaines de ces entreprises présentent une bonne santé financière, mais préfèrent rester dans l'informel pour échapper à la taxation (impôt sur les sociétés). Cependant, la plupart sont de nature fragile et le deviennent encore plus en cas de choc exogène, comme la pandémie de Covid-19, qui sévit toujours, bien que le rythme de propagation du virus ait connu une baisse majeure. Cette crise sanitaire a ralenti leur marge de manœuvre en raison des nombreuses restrictions imposées par l'État, comme ce fut le cas pour la plupart des pays du monde (couvre-feu, limitation des déplacements interurbains, fermeture des frontières ou même confinement dans certains pays).

Le secteur informel et la crise de la Covid-19

La pandémie de Covid-19 est une crise majeure qui, en frappant l'économie et le marché du travail, a d'importantes incidences en raison du chômage

et du sous-emploi qu'elle engendre chez les travailleurs du secteur informel. Des catégories spécifiques de travailleurs, surreprésentées dans l'économie informelle, notamment les femmes, les jeunes, les enfants, les populations autochtones et les travailleurs migrants, connaîtront une aggravation de leur précarité (FAO 2020). En effet, au Sénégal, Cabral *et al.* (2021) ont montré que les travailleurs non qualifiés sont les plus impactés par la crise. Toutefois, leur étude a indiqué que les femmes, bien qu'elles soient fortement affectées, le sont moins que les hommes. Cette situation s'explique, selon les auteurs, par la forte présence des femmes dans les secteurs agricoles, positivement affectés par l'augmentation de la demande étrangère.

Au-delà de cette perspective genre de l'effet de la Covid-19 sur les travailleurs du secteur informel, il est important de noter que les travailleurs de l'économie informelle, qui sont pour la plupart des travailleurs indépendants, sont particulièrement vulnérables aux chocs sanitaires, car ils ne sont généralement pas couverts par les systèmes de protection sociale, gagnent leur vie grâce à des revenus faibles et irréguliers, ne sont pas suffisamment représentés dans les structures de gouvernance locales et nationales et ne sont pas protégés par la législation du travail (Khambule 2020). D'après cet auteur, ces carences augmentent le risque que la Covid-19 et le ralentissement économique mondial qui en résulte aient un impact dévastateur sur la vie et les moyens de subsistance des travailleurs de l'économie informelle, particulièrement en Afrique. Une projection devenue stricte réalité.

Au demeurant, le dénominateur commun des entreprises du secteur informel reste le déficit de travail décent et une faible capacité de résilience en cas de choc exogène, de crises économiques ou sanitaires, à l'image de la Covid-19. Alves *et al.* (2020), cités par Diallo *et al.* (2022), sont en phase avec cette assertion. Cela contribue à exposer davantage ces entreprises à des risques supplémentaires et à la précarité.

Bien que le secteur informel des pays en développement et même émergents échappe aux formalités administratives, aux taxes, aux législations, etc., la pandémie de Covid-19 a prouvé que le secteur informel, de manière spécifique, et l'économie informelle, de manière générale, ne sont pas à l'abri des instabilités mondiales et qu'elle menace la source même des revenus et des moyens de subsistance pour des centaines de millions de personnes engagées dans des activités informelles. Ainsi, selon les projections de Sumner *et al.* (2020, cités par Khambule), la pandémie de Covid-19 est susceptible d'anéantir les gains sociaux et économiques des trente dernières années et d'entraîner des taux de pauvreté et de chômage sans précédent.

Effets de la pandémie sur le secteur agricole

S'agissant ainsi du secteur agricole, dans toutes les chaînes de valeur, le plus grand impact de la Covid-19 sur les PME agricoles est l'évolution de la demande, suivie des perturbations de la circulation des marchandises, de l'information et des capitaux (Shakhovskoy & Hook 2020). Certaines entreprises peuvent bénéficier d'une demande accrue de produits de base, mais pour beaucoup, les perturbations de la chaîne d'approvisionnement auront un effet négatif (*ibid.*). Dans cette logique, un confinement de cinq semaines aurait entraîné au Rwanda une baisse de 18 pour cent du PIB agroalimentaire sur une période de cinq semaines et de 18 pour cent sur une période de six semaines, d'après des données de l'IFPRI (Learning Lab. *et al.* 2020).

Les petits agriculteurs continuent d'être affectés par cette pandémie. D'après Haga (2020), ces derniers sont déjà susceptibles de souffrir de la faim (une réalité plutôt perverse, compte tenu de leur contribution à la production alimentaire). À cela s'ajoute un accès limité aux intrants et actifs agricoles, bien qu'ils cultivent leur propre nourriture. Par conséquent, ils adoptent un régime alimentaire restreint qui répond à peine aux besoins de la famille, limitant ainsi toute perspective de commercialisation.

Pour ceux qui produisent régulièrement des excédents, le manque d'information et de pouvoir de négociation limite souvent les profits qu'ils sont capables de générer et la baisse des revenus, à son tour, rend plus difficiles la diversification et l'amélioration de leur alimentation. Cela les rend, ainsi que d'autres populations rurales, particulièrement vulnérables aux chocs, y compris aux impacts de la pandémie actuelle (*ibid.*).

Par ailleurs, les différentes recherches menées au Sénégal identifiant les effets de la crise sanitaire sur le secteur agricole restent très limitées. Les rares études réalisées ont toutefois conclu à un effet négatif de la pandémie sur quasiment toute la chaîne de valeur. Ainsi, selon Diallo et Ndongo (2022), les mesures restrictives ont conduit à une perte significative des recettes journalières des commerçants (40,5 %), des transformateurs (41,3 %) et des restaurateurs (40 %).

De même, Niang et Faye (2021) ont conclu que la majorité des exploitations familiales (97,1 %) ont subi d'importantes contraintes dans la préparation de la campagne agricole 2020-2021, avec des difficultés liées à l'acquisition des engrais (81,8 %), des semences (67,9 %) et des équipements agricoles (51,3 %). Des mêmes auteurs, une analyse à un niveau plus structuré, avec les organisations de producteurs (OP), a souligné que de fortes craintes ont été exprimées, notamment au sujet de la commercialisation des produits agricoles, à l'image de l'arachide. Les

mesures de restriction et les difficultés rencontrées dans la constitution du capital semencier devraient empêcher l'ouverture du marché aux étrangers, ce qui constituerait un manque à gagner pour les entités agricoles.

Le constat s'avère quasiment le même avec l'IPAR (2020) dans son étude sur les *Effets de la Covid-19 sur les ménages agricoles et ruraux du Sénégal*. Selon cette structure, la pandémie a eu des effets négatifs sur les modes de consommation alimentaires, qui ont connu des modifications en termes de quantité (62,4 %) et de qualité (70,1 %) pour la majorité des ménages des zones rurales. En outre, seuls 45,3 pour cent des ménages disposaient à cette période d'un stock de céréales, avec une durée très faible estimée à 22 jours en moyenne. Une situation consécutive en grande partie au choc des mesures induites par la Covid-19.

Source des données

Les données utilisées proviennent de la base du « Suivi de l'impact de la Covid-19 sur les unités du secteur informel 2020 » de l'Agence nationale de la statistique et de la démographie (ANSD). Elles ont été collectées au courant des mois de juillet et août 2020. Dans un contexte de crise causée par la pandémie de la Covid-19, il était nécessaire de produire des données à haute fréquence pour aider les décideurs à surveiller les canaux par lesquels la pandémie affecte le secteur informel et à évaluer son impact sur les unités du secteur informel afin de pouvoir apporter une meilleure réponse pour les mesures d'atténuation.

Selon l'ANSD, les principaux objectifs de l'enquête étaient, au-delà d'apprécier l'incidence de la pandémie sur le chômage et le sous-emploi, d'identifier les secteurs d'activité les plus affectés par la pandémie, d'identifier les principaux canaux par lesquels la pandémie affecte les unités de production informelles, d'apprécier l'impact de la pandémie sur le chiffre d'affaires des unités de production informelles, et enfin d'évaluer les différentes stratégies d'adaptation et de survie des unités de production informelles face aux conséquences de la pandémie.

L'enquête a couvert toutes les activités économiques du secteur informel au Sénégal. Un échantillon représentatif au niveau national de 785 unités est tiré sur les entreprises et porte sur les Unités de production informelle (UPI) identifiées et confirmées dans l'ERI-ESI 2017 (Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel). Elle couvre des domaines aussi variés que les informations de base des unités, la production, les ventes et l'emploi, la situation des dépenses et charges, les aides, l'assistance et les perspectives.

Traitement des données

Pour cette étape, les données concernant le secteur agricole informel ont été extraites de la base principale de l'enquête. Cela a permis d'identifier 59 observations dans 11 des 14 régions du Sénégal. Seules les régions de Diourbel, Kédougou et Matam ne sont pas présentes dans ces observations.

La structure des données impose une analyse descriptive. Celle-ci est déterminante pour mettre en exergue les propriétés des données. C'est-à-dire, dans le cas d'espèce, pour décliner par le biais d'une démarche inductive l'importance ou la non importance de tel effet sur un autre. Il s'agit à cet égard d'effectuer des correspondances univariées ou bivariées.

Résultats

Caractérisation des UPI de la filière agricole sénégalaise

Les unités de production informelles du secteur agricole échantillonnées dans cette étude sont spécialisées dans la culture (fruits, légumes, céréales) et la production de pépinières, l'élevage (volaille, caprin, bovin) et la pêche artisanale. Elles sont réparties dans 11 régions administratives du Sénégal (figure 1). Les régions de Sédhiou, Kolda et Dakar sont les plus représentatives avec, respectivement, 38 pour cent, 9 pour cent, 18,6 pour cent et 10,1 pour cent des unités enquêtées.

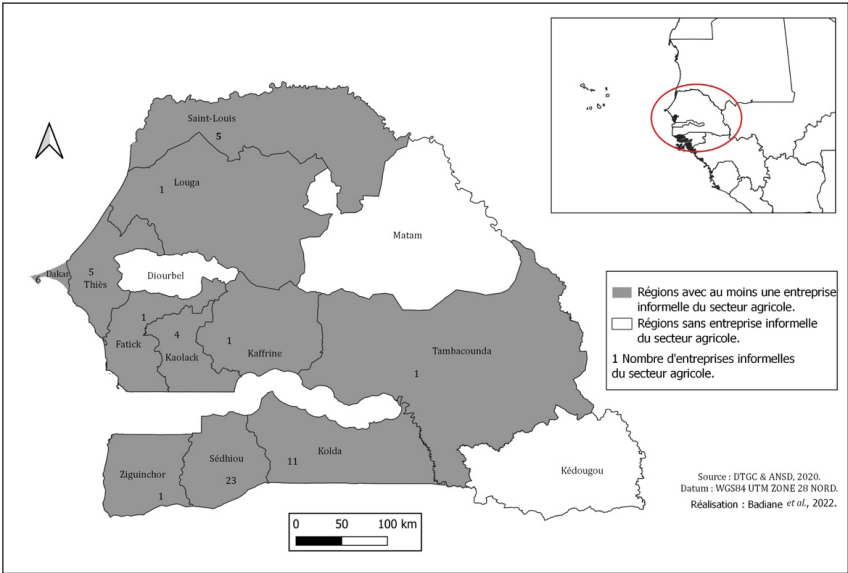


Figure 1 : Répartition par région administrative des UPI agricoles

Les responsables de ces unités de production agricole informelles sont constitués d'hommes à 84,7 pour cent. Ils sont 35,5 pour cent à n'avoir reçu aucune forme d'instruction tandis que ceux qui ont au maximum le niveau élémentaire sont 20,3 pour cent. En outre, cette dernière proportion est notée pour les gérants d'unité de production alphabétisés en arabe. Il faut noter de façon singulière que deux femmes propriétaires ou responsables d'unité de production ont reçu une alphabétisation en langue locale.

Cette tendance socio-démographique liée aux responsables des UP ne semble pas favoriser leur déclaration à titre de formalisation. En effet, 83 pour cent et 86,4 pour cent des UP ne disposent respectivement pas de numéro d'immatriculation au registre de commerce et de numéro d'identification national des entreprises et des associations (NINEA). Cette déclaration constitue une étape déterminante pour la formalisation de l'entreprise et permettrait son accès à des services publics ou privés appropriés.

Identification des canaux par lesquels la pandémie affecte les UPI agricoles

Pour établir l'incidence de la pandémie de la Covid-19 sur les UPI, il convient d'identifier les canaux par lesquels ses menaces subsistent. Ainsi, pour 28,5 pour cent (tableau 1) des entrepreneurs ou gérants des UPI du secteur agricole, les mesures restrictives liées à la pandémie sont la cause principale de la fermeture définitive ou temporaire de leur exploitation. À cela s'ajoutent les difficultés d'approvisionnement en matières premières et celles liées à l'écoulement des produits. Leur fréquence cumulée représente 21,3 pour cent des citations. Elle est sensiblement égale à celle des problèmes de financement, qui représente 21,4 pour cent des citations.

Tableau 1 : Principaux canaux de la pandémie affectant les UPI en %

Causes en cas de fermeture	Fréquence de citation en %
Problèmes de financement	21,4
Problèmes d'approvisionnement en matières premières	14,2
Restrictions liées à la Covid-19	28,5
Difficultés d'écoulement des produits	7,1
Autres causes	28,5

Source : ANSD, 2020

Calcul : Badiane *et al.*, 2021

Impact de la pandémie sur le chiffre d'affaires des UPI agricoles

Évolution de la production

Du début de la pandémie au déroulement de la collecte de données, il a été signalé que 39 propriétaires ou directeurs (tableau 2) d'entreprise enquêtés ont constaté une baisse de leur production située pour plus de la moitié entre 25 pour cent et 75 pour cent. En revanche, seules deux entreprises ont comptabilisé une hausse de leur production en cette période de forte crise de la Covid-19.

Tableau 2 : Évolution de la production des UPI depuis mars 2020

Proportion d'évolution de la production	Évolution de la production depuis mars 2020		
	À la baisse	À la hausse	Total
Entre 25 % et 50 %	11	0	11
Entre 50 % et 75 %	11	0	11
Moins de 25 %	9	2	11
Plus de 75 %	8	0	8
Total	39	2	41

Source : ANSD, 2020

Calcul : Badiane *et al.*, 2021

Évolution des prix

S'agissant des prix des produits, 97 pour cent des entreprises (tableau 3) les ont revus à la baisse depuis le début de la pandémie. Théoriquement, une baisse de la production devrait entraîner toutes choses égales par ailleurs une augmentation du prix du produit. Toutefois, en raison de la crise économique résultant de la pandémie, les demandeurs ne pourront satisfaire cette logique puisque leur pouvoir d'achat est drastiquement revu à la baisse.

Tableau 3 : Évolution des prix des UPI depuis mars 2020

Proportion d'évolution des prix	Évolution des prix depuis mars 2020		
	À la baisse	À la hausse	Total
Entre 25 % et 50 %	12	0	12
Entre 50 % et 75 %	11	0	11
Moins de 25 %	6	1	7
Plus de 75 %	7	0	7
Total	36	1	37

Source : ANSD, 2020

Calcul : Badiane *et al.*, 2021

Évolution des ventes

Tout comme la production et les prix, les ventes sont également revues à la baisse pour 43 entreprises informelles agricoles (tableau 4), contre seulement deux entreprises pour qui les ventes ont connu une augmentation entre le mois de mars et le mois d'août 2020. En effet, une baisse des prix devrait accroître les ventes si le pouvoir d'achat des ménages était élevé ou même constant par rapport à la période d'avant crise.

Tableau 4 : Évolution des ventes des UPI depuis mars 2020

Proportion d'évolution des ventes	Évolution des ventes depuis mars 2020		
	À la baisse	À la hausse	Total
Entre 25 % et 50 %	17	0	17
Entre 50 % et 75 %	12	1	13
Moins de 25 %	6	1	7
Plus de 75 %	8	0	8
Total	43	2	45

Source : ANSD, 2020

Calcul : Badiane *et al.*, 2021

Difficultés de paiement des matières premières

Au-delà des difficultés enregistrées, liées à la production, aux prix et à la vente des produits, les entreprises informelles agricoles ont fait état de leur situation avant et pendant la crise sanitaire en matière notamment de disponibilité de matières premières, de paiement de salaires et de versement de cotisations sociales.

Concernant les matières premières, 97,3 pour cent des entreprises enquêtées ont signalé rencontrer des difficultés d'approvisionnement en matières premières et ces difficultés sont une conséquence de la crise sanitaire. Cependant, 84,48 pour cent des entreprises avaient également des défis d'approvisionnement avant même la pandémie de Covid-19.

Tableau 5 : Difficultés de paiement des matières premières avant mars 2020

Difficultés de paiement matières premières avant mars 2020	Fréq.	Percent	Cum.
Non	9	15,5	15,5
Oui	49	84,4	100,0
Total	58	100,0	

Source : ANSD, 2020

Calcul : Badiane *et al.*, 2021

Tableau 6 : Difficultés de paiement des matières premières liées à la Covid-19

Difficultés de paiement matières premières liées à la Covid	Fréq.	Percent	Cum.
Non	1	2,7	2,7
Oui	36	97,3	100
Total	37	100	

Source : ANSD, 2020

Calcul : Badiane *et al.*, 2021*Difficultés de paiement des salaires*

La pandémie, outre ses conséquences sanitaires, a également entraîné des difficultés économiques majeures. Bien que certaines entreprises (48,28 %) aient une trésorerie légère pour s'acquitter du paiement des salaires des employés, la Covid a entraîné, pour toutes les entreprises informelles agricoles sans exception, des difficultés de paiement des rémunérations mensuelles. Ce qui demeure un résultat de la baisse de la production et des ventes susmentionnée.

Tableau 7 : Difficultés de paiement des salaires avant mars 2020

Difficultés de paiement des salaires avant mars 2020	Fréq.	Percent	Cum.
Non	30	51,7	51,7
Oui	28	48,2	100
Total	58	100	

Source : ANSD, 2020

Calcul : Badiane *et al.*, 2021**Tableau 8 :** Difficultés de paiement des salaires liées à la Covid-19

Difficultés de paiement de salaires liées Covid	Fréq.	Percent	Cum.
Oui	18	100	100
Total	18	100	

Source : ANSD, 2020

Calcul : Badiane *et al.*, 2021**Tableau 9 :** Difficultés de paiement des matières premières avant mars 2020

Difficultés de paiement de cotisations liées à la Covid	Fréq.	Percent	Cum.
Non	1	5,26	5,26
Oui	18	94,74	100,00
Total	19	100,00	

Source : ANSD, 2020

Calcul : Badiane *et al.*, 2021

Incidences de la pandémie sur le chômage dans le secteur informel agricole

Il est également nécessaire de souligner les effets de la pandémie sur le volet social, par exemple sur le chômage, bien qu'il soit également un phénomène économique. En effet, la crise de la Covid-19 a poussé certaines entreprises à envoyer une partie de leurs employés au chômage. Cette réduction de 10 pour cent des employés n'est cependant constatée que du côté des hommes. Les femmes ne sont pas touchées par cette réduction du nombre des employés. Toutefois, les statistiques auraient pu être différentes si l'échantillonnage avait pris en compte plus de femmes.

Tableau 10 : Évolution du personnel après mars 2020 par sexe

Évolution du personnel	Hommes			Femmes		
	Fréq.	Percent	Cum.	Fréq.	Percent	Cum.
À la baisse	5	10,00	10,00	0	0	0
Constante	45	90,00	100,00	50	100	100
Total	50	100,00		50	100	

Source : ANSD, 2020

Calcul : Badiane *et al.*, 2021**Discussion***Impacts de la Covid-19 sur les UPI agricoles*

Les résultats de cette étude mettent en exergue une disposition très peu confortable pour les UPI agricoles, induite par la pandémie de Covid-19. Cette dernière, en effet, a fortement perturbé l'approvisionnement des UPI en matières premières, ainsi que la dynamique d'écoulement de la production, à travers principalement les mesures restrictives adoptées pour endiguer la propagation du virus. Spécifiquement, pour l'écoulement alternatif des produits, certains réseaux de producteurs ont opté pour des cultures de diversification à cycle court et des cultures horticoles qui seront commercialisées localement (Latané *et al.* 2021). À cet effet, Badiane *et al.* (2022) ont révélé l'adoption de manière individuelle, par des maraîchers de la zone urbaine de Dakar, du commerce en ligne de produits maraîchers.

Toutefois, les résultats ont permis de démontrer, tout comme pour la production, une baisse des ventes pour 95,5 pour cent des UPI. Cela n'est pas sans conséquences sur le chiffre d'affaires des producteurs du secteur agricole informel. Cette conjoncture nécessite l'adoption de stratégies de résilience pour les UPI, qui se traduisent par la réduction des charges, notamment les emplois journaliers.

Stratégies d'adaptation des UPI agricoles face à la crise de la Covid-19

La pandémie liée à la Covid-19 est à l'origine d'une crise systémique qui a incité plusieurs acteurs à développer selon leur niveau d'action des stratégies d'adaptation. Il en est de même pour les acteurs de la filière agricole informelle. Il s'agit à ce titre, principalement, de la diversification des produits, avec 46,5 pour cent des citations (tableau 12). Bien que la forme de cette diversification ne soit guère précisée, elle reste admise dans la littérature comme une pratique fortement mobilisée pour faire face au choc. Ainsi, dans la filière agricole, cette stratégie demeure une réponse privilégiée pour faire face aux vulnérabilités liées au changement climatique (Mushagalusa *et al.* 2021 ; Diouf *et al.* 2014 ; Dugué *et al.* 2012). Cette perspective est soit offerte par le changement de variétés de cultures, soit par la polyculture. Elle permet de fertiliser les sols des espaces cultureux en manque de jachère et garantit des revenus sécurisés aux producteurs (Mushagalusa *et al.* 2021).

Tableau 11 : Stratégies d'adaptation des UPI agricoles face aux effets de la COVID-10

Stratégies d'adaptation	Fréquence de citations en %
Arrêt momentané de l'activité	3,4
Réduction des charges	5,1
Sollicitation d'aides	10,3
Renforcement de proximité avec le client	10,3
Contracter un prêt	24,1
Diversification des produits	46,5

Source : ANSD, 2020

Calcul : Badiane *et al.*, 2021

Secondairement, les responsables des unités de production informelles agricoles ont recours au prêt (24 % des citations) pour maintenir leurs activités. Il faut préciser que l'emprunt, surtout auprès des banques classiques, est assez subsidiaire pour le secteur informel. Cela s'expliquerait par le caractère important de l'autofinancement pour l'accumulation du capital des unités de production informelles (Nkenda *et al.*, 2007). Cette tendance est encore remarquée avec le développement de mutuelles au sein des organisations de producteurs agricoles. Ces dernières assurent exclusivement pour ce secteur 10,4 pour cent du financement du capital des unités de production informelles en zone urbaine en République démocratique du Congo (*ibid.*).

Pour les autres stratégies adoptées par les responsables des UPI du secteur agricole, il y a le renforcement de la proximité client et la sollicitation d'aides (10 % des citations pour chacun). En outre, la réduction des charges et l'arrêt momentané de l'activité sont mis en œuvre pour respectivement 5,1 pour cent et 3,4 pour cent. Ces deux dernières stratégies, auxquelles les entrepreneurs font moins recours, demeurent, selon Sene (2021), efficaces pour parer « la baisse des recettes. Mais la conséquence d'une telle option, c'est bien évidemment la mise au chômage des travailleurs jadis employés par ces entreprises. » Toutefois, les stratégies d'adaptation précitées et fournies par les données de l'ANSD rendent limitées les formes existantes de recours des entreprises informelles en situation de difficulté. La diversification, non pas des produits, mais des activités, a constitué, selon nombre de recherches, une alternative favorable pour des activités agricoles. Ainsi, Tandjigora (2021) a montré que plus le revenu non agricole est important, plus intéressante est sa contribution aux ressources des agriculteurs, tant que ces revenus non agricoles ne dépassent pas largement les ressources des actifs agricoles.

Conclusion

Cet article étudie l'effet de la crise de la Covid-19 sur les entreprises informelles du secteur agricole sénégalais. Il a en effet permis de renseigner les canaux par lesquels la pandémie a affecté les UPI. Il en ressort principalement que les mesures restrictives liées à la pandémie sont la cause de la fermeture définitive ou temporaire des unités. À cela s'ajoutent les difficultés d'approvisionnement en matières premières, mais aussi celles liées à l'écoulement des produits. Cela affecte négativement le chiffre d'affaires de ces entrepreneurs. Cette situation se traduit par une baisse de la production d'au moins 25 pour cent pour 95,1 pour cent des répondants. De même, une proportion égale à ce dernier taux est obtenue pour les prix.

Par conséquent, l'évolution à la baisse du personnel, exclusivement des hommes, est notée pour 10 pour cent des UPI. Elle traduit en partie les stratégies d'adaptation adoptées par les responsables de ces entreprises pour faire face aux effets de la crise. Dans ce sillage, la diversification des produits a constitué pour 46,5 pour cent des unités une approche salutaire.

Il serait par ailleurs intéressant de documenter les effets de la crise de la Covid-19 sur les entreprises des autres secteurs d'activité, notamment les activités non agricoles. Ces dernières ont connu les deux dernières décennies un développement important dans les zones rurales du Sénégal, tout en étant confrontées aux défis du changement climatique.

Note

1. ANSD, *Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel*, 2017.

Références

- Badiane, S.D., Thiaw, D., Dème, M., et Sy. T.B., 2022, « Territoires horticoles en période de confinement : les agriculteurs urbains (maraîchers) face à la crise sanitaire de la Covid-19 à Dakar (Sénégal) », *Revue africaine d'environnement et d'agriculture*, 5(1), p. 30-37.
- Balasha, A.M., Katungo, J.K., Balasha, B.M., Masheka, L.H., Ndele, A.B., Cirhuza, V., Buhendwa, J.A., Akilimali, I., Cubaka, N., et Bismwa, B., 2021, « Perception et stratégies d'adaptation aux incertitudes climatiques par les exploitants agricoles des zones marécageuses au Sud-Kivu », *VertigO – La revue électronique en sciences de l'environnement*, 21(1).
- Barthélemy, P., 1998, « Le secteur urbain informel dans les pays en développement : une revue de la littérature », *Région et développement*, 7, p. 1-47.
- Cabral, F.J., et Maisonnave, H., 2021, « L'impact du Covid-19 sur l'économie sénégalaise : une perspective de genre », *Working Paper 2021-02*, PEP Working Paper Series.
- Diallo, M.A., et Ndongo, Z.E.A., 2022, « Covid-19 et secteur informel de l'alimentaire : cas de la région de Dakar », *Revue française d'économie et de gestion*, 3(3), p. 185-203.
- Diallo, M., Diémé, M., et Silla, M., 2022, « Stratégies de résilience dans le secteur informel en période de pandémie : cas de la Covid-19 », *Revue française d'économie et de gestion*, 3(3), p. 159-184.
- Diouf, B., Lo, H.M., Dieye, B., Sane, O., et Sarr, O.F., 2014, *Pour une agriculture intelligente face au changement climatique au Sénégal : Recueil de bonnes pratiques d'adaptation et d'atténuation*, CCAFS Document de travail.
- Dugué, M.J., Delille, H., et Malgrange, S., 2012, « Caractérisation des stratégies d'adaptation au changement climatique en agriculture paysanne : étude de capitalisation réalisée sur les terrains de coopération d'AVSF », *Agronomes et Vétérinaires sans frontières*, Lyon, France, p. 1-50.
- FAO, 2020, *Impact de la Covid-19 sur les travailleurs du secteur informel*, Rome, <https://doi.org/10.4060/ca8560fr>.
- Haga, M., 2020, *Les petits agriculteurs peuvent aider à construire des systèmes alimentaires résilients dans un monde post-COVID-19*. Recueilli sur <https://www.ifad.org/en/web/latest/-/blog/small-scale-farmers-can-help-build-resilient-food-systems-in-a-post-covid-19-world>.
- IPAR, 2020, *Effets de la Covid-19 sur les ménages agricoles et ruraux du Sénégal*, Rapport d'enquête.
- Khambule, I., 2020, "The effects of COVID-19 on the South African Informal Economy: Limits and Pitfalls of Government's response", *Loyola Journal of Social Sciences*, Vol. XXXIV, No. 1, p. 91-109.

- Latané, A., Voisard, J.-M., et Brower, A.O., 2021, « Les réseaux de producteurs du Sénégal font face à la Covid-19 », *Research Triangle Park (NC), RTI Press*.
- Niang, M., et Faye, C., 2020, *Effets de la Covid-19 sur les exploitations familiales agricoles et des organisations de producteurs membres du CNCR au Sénégal*. Rapport d'enquête.
- Nimaga, A., 2021, « Les entreprises informelles du district de Bamako face à la pandémie de la Covid-19 : émergence d'un foyer de propagation de la maladie et difficultés liées à la mise en place et à l'observation des mesures barrières », *Revue française d'économie et de gestion*, vol. 2, n° 4, p. 210-234.
- Nkenda, T.M.M., Merceron, S., et Torelli, C., 2007, *Le secteur informel en milieu urbain en République démocratique du Congo : performances, insertion, perspectives*, Principaux résultats de la phase de l'enquête, 1-2.
- OIT, 2020, *Étude de l'impact de la Covid-19 sur les entreprises et travailleurs de l'économie informelle au Sénégal*, OIT 2020, Note synthétique.
- OIT, 2020, *Diagnostic de l'économie informelle au Sénégal*.
- Sène, I., 2021, « Impact des mesures de prévention de la pandémie de Covid-19 sur les travailleurs du secteur informel au Sénégal », *Revue internationale du chercheur*, vol. 2, n° 1, p. 507-520.
- Shakhovskoy, M., and Hook, M., 2020, *Agri-SMEs operating in uncertain financial, operational, and supply chain conditions*, 2020, ISF Advisors.
- Tandjigora, A., et Sy, T.B., 2021, « Économie rurale non agricole, levier de réduction de la pauvreté dans le bassin arachidier du Sénégal », *International Journal of Financial Accountability, Economics, Management, and Auditing (IJFAEMA)*, 3(4), p. 611-619.
- Tandjigora, A., 2021, "Impact of Non-agricultural Activities on farmers Income: Evidence from the Senegalese groundnut area", in *Palgrave Handbook of Agricultural and Rural Development in Africa*, Palgrave Macmillan, p. 395-423.

